

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

DE LA FACULTE DE PHYSIQUE

29 janvier 2014

Etaient présents : Mmes et MM. Barbi, Bonneau, Braathen, Briant, Charron, Cladé, Cribier, Croset, Darnige, Fle, Frigerio, Fuchs, Gélébart, Guedidi, Hameau, Isac, Jeauffroy, Jusserand, Kierlik, Michaut, Mogini, Moulinet, Ninet, Palpant, Petrini, Pineau des Forêts, Prévost, Rousse, Saitta, Tignon, Voliotis.

M. Boissé, directeur de la faculté de physique

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique

Etaient excusés : Mme Vast, M. Treps

Etaient invités : Les membres du conseil de département de licence ainsi que la direction du département de master.

Ordre du jour :

- 1) Accueil de Maria Barbi en remplacement de Yannis Zouganelis
 - 2) Désignation d'un-e secrétaire de séance
 - 3) Entretien avec les quatre candidat-e-s à la direction de la licence de physique
 - 4) Discussion au sein du conseil afin d'émettre un avis
 - 5) Approbation du PV du conseil de la Faculté du 17 octobre 2013
 - 6) Questions diverses
-

1) ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL

Maria Barbi siègera au conseil de la Faculté de physique pour la durée du mandat restant à courir en remplacement de Yannis Zouganelis, en détachement à l'Agence Spatiale Européenne depuis début janvier 2014.

Les étudiants élus se présentent brièvement : Andrea Mogini, Mona Guedidi, Johannes Braathen et Guillaume Fle (suppléant de Mona El Morsy).

2) SECRETAIRE DE SEANCE :

Pierre Cladé est désigné secrétaire de séance.

3) ENTRETIEN AVEC LES CANDIDATS A LA DIRECTION DE LA LICENCE DE PHYSIQUE

Patrick Boissé introduit le sujet : Edouard Kierlik assurera la direction du département de licence de physique jusqu'en septembre 2014. Le nouveau directeur prendra ses fonctions au

moment de la mise en place de la nouvelle maquette en L2 (comportant en particulier les parcours bidisciplinaires majeure/mineure) et il a semblé indispensable de le-la désigner dès maintenant afin de l'associer à la préparation de cette réforme importante. Statutairement, le directeur de la licence est nommé par le président, sur conseil du conseil de département de licence, après avis du conseil de l'UFR.

Patrick Boissé présente le déroulement de la séance. Il signale qu'il y a eu de nombreuses discussions au sein du bureau de l'UFR pour préparer le conseil. Il souligne la chance pour l'UFR d'avoir plusieurs candidat-e-s. Afin de ne pas créer de divisions préjudiciables au sein de la communauté, il souhaite que le conseil n'établisse pas de classement entre les 4 candidat-e-s mais s'efforce de dégager un consensus ou tout du moins, un choix qui recueille la majorité.

Les quatre candidats sont : Corinne Boursier, Frédéric Decremps, Sébastien Payan et Alice Sinatra. Le conseil laisse à chaque candidat une demi-heure pour présenter son projet et répondre aux questions.

De façon ni exclusive ni chronologique, les candidats présentent les éléments suivants : CV, parcours, responsabilités, implication passée ou actuelle dans la licence de physique, commentaires concernant la nouvelle maquette, l'organisation du service, l'organigramme du service, les projets concernant la communication interne et externe, les relations avec le master de physique et l'UFR, le futur déménagement du service.

L'exposé de chaque candidat (généralement 15 à 20 minutes) se poursuit par une série de questions/réponses visant à éclaircir certains points de sa présentation et son point de vue sur divers sujets, comme la politique des primes de l'UPMC pour les IATSS, la place de l'astrophysique en licence, le taux de réussite en L2, la position de la licence de l'UPMC par rapport aux offres des autres établissements (Orsay, classes prépas), l'innovation pédagogique, l'individualisation des parcours, les licences pro,

4) DISCUSSION AU SEIN DU CONSEIL

Après une courte pause, une discussion a lieu entre les membres du conseil à propos des quatre candidats. Les thèmes abordés sont les suivants : souhaite-t-on choisir quelqu'un qui fait déjà partie de l'EFU ou plutôt quelqu'un d'extérieur ? Dans quelle mesure le candidat sera-t-il suffisamment disponible pour s'investir dans la direction de la licence ? Alors que la maquette a déjà été préparée et a été validée par toutes les instances, y a-t-il un sens à vouloir la modifier ? Enfin, il est remarqué que le rôle du directeur de la licence est avant tout de faire fonctionner le département de licence plus que de gérer les enseignements. P. Boissé souligne que c'est une fonction demandant un investissement important et que, de toute façon, la direction de la faculté sera attentive au bon fonctionnement du département de licence.

Les membres du conseil d'UFR, du conseil de département de licence, ou de la direction du département de master qui le souhaitent sont invités à exprimer leur point de vue.

Après s'être retiré pendant quelques minutes, le bureau propose le nom de Sébastien Payan. Les membres du conseil s'expriment à bulletin secret. A ce moment, il reste 30 membres sur les 32 initialement présents. Le conseil approuve la proposition du bureau (Sébastien Payan) par 23 oui, 4 non et 3 blancs.

Compte tenu de l'heure tardive, les points 5 et 6 de l'ordre du jour seront traités lors du prochain conseil et la séance est levée.